

Taza, le 05 Mars 2018

Avis aux étudiants
Filières : SVI & STU
Semestre : 2

Il est porté à la connaissance des étudiants des Filières SVI et STU inscrits en **S2** que les **Travaux Pratiques** du module « **Biologie des Organismes Animaux** » débuteront la semaine du **12 Mars 2018** et ce selon le *planning affiché* et en respectant les *groupes de TP* du module.

NB : La présence aux séances de TP est obligatoire et toute absence doit être justifiée au plus tard dans les 72 heures et doit être rattrapée au cours de la période du déroulement des travaux pratique du même module.

Responsable du module